

Vers un répertoire pour la Formation Professionnelle et la CNQ

Atelier en ligne, 20 Octobre 2021

Note de synthèse

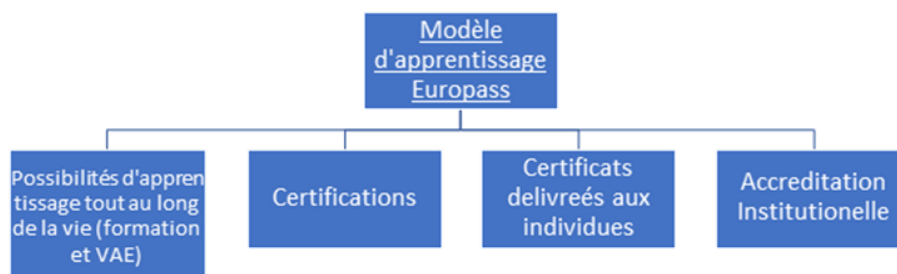
Contexte

Le dispositif national de la formation professionnelle en Tunisie mène différents projets et actions en relation avec les qualifications dans le cadre du programme de la réforme de la formation professionnelle. Dans ce cadre, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle vise à développer un répertoire national des certifications pour la Formation Professionnelle et organise avec ETF, le 20 octobre 2021, un webinaire de discussion et de partage sur ces sujets.

Le webinaire aura comme objectif d'une part, de présenter et d'expliquer pourquoi est-il si important de développer **un répertoire** et d'autre part, d'aboutir à une compréhension commune des objectifs et de la raison d'être d'un répertoire soutenant à la fois la formation professionnelle et l'opérationnalisation effective du Cadre National des Certifications Tunisien sous le nom « la **Classification Nationale des Qualifications** » (CNQ).

Le webinaire offrira également l'opportunité de partager les cas concrets de répertoires de la **Slovénie** et du **Portugal**.

Pour discuter de l'architecture proposée d'un répertoire tel que développé dans les pays cités ci-dessus, une focalisation sera faite sur le lien direct avec les piliers de l'**Europass**, comme illustré ci-dessous :



- Pour les informations sur les certifications on pourra se focaliser sur l'annexe 6 de la recommandation du CEC et sur la manière dont les référentiels de certification peuvent être définis,

- Présenter et discuter une analyse **des normes et référentiels actuels**

Il est nécessaire aussi de mettre en relief la **structure de gouvernance** pour décider de la manière de compléter, développer et gérer le répertoire. À cet égard, une discussion portera sur le rôle de la Commission Permanente de Coordination de la FP (**CPCFP**) ainsi que les **commissions sectorielles** qui y émanent.

Avec la collaboration des différentes parties prenantes au webinaire, une ébauche d'une feuille de route portant sur les prochaines étapes communes sera définie afin de construire le répertoire et assurer l'accompagnement de différents projets (synergies et complémentarités).

Pourquoi un répertoire est-il si important ?

Le répertoire national des certifications a en effet une double fonction, il est utile pour la gestion de l'information au sein du système de la FP ainsi qu'à l'amélioration de la transparence globale des certifications qui font partie de la CNQ.

Le répertoire sert au partage d'informations par voie électronique entre tous les intervenants au niveau du système de la FP, à savoir le ministère chargé de la FP, les ministères en cotutelle, les agences, les prestataires, les professionnels, les formateurs, les conseillers d'orientation, les évaluateurs, les apprenants, les familles.....

Il favorise un accès à l'**information** relative aux **certifications** et aux **établissements de la formation professionnelle** publics et privés habilités et ce pour différents publics : demandeurs de formation, structures et établissements de formation professionnelle et entreprises. Il rassemble les informations sur les certifications, comment y accéder, les conditions à remplir pour les obtenir, où étudier pour les obtenir, quels prestataires sont accrédités, quelles autres opportunités d'apprentissage sont ouvertes aux personnes qui ont obtenu ces qualifications, quelles opportunités d'**emploi** sont ouvertes aux personnes possédant ces qualifications et comment ces qualifications se comparent au **niveau international**.

Il s'agit d'un outil permettant de gérer le système de la FP de manière transparente et d'améliorer les liens entre la certification, l'offre de formation, la validation des acquis, l'assurance qualité liée aux prestataires accrédités, l'orientation professionnelle et les opportunités d'emploi. Le répertoire servira à l'**enregistrement** des certifications tout en garantissant la **traçabilité** de l'évolution de ces certifications (création, actualisation, suppression, révision...)

Les certifications du répertoire sont basées sur les résultats de l'apprentissage conformément aux six descripteurs inscrits au sein de la CNQ à savoir :

- Les descripteurs liés au monde du travail **C.A.R.A**; la **Complexité**, l'**Adaptabilité**, la **Responsabilité** et l'**Autonomie** de l'activité professionnelle par rapport au métier visé par la certification.
- Les descripteurs liés au monde de la formation : **Savoir**, **Savoir Faire** et **Comportement**

Ces résultats de l'apprentissage sont décrits dans les référentiels de certification, précisant ce que l'apprenant est censé acquérir comme compétences exprimées en termes de **savoir**, **savoir-faire** et **savoir-être** (comportement) pour obtenir le certificat. Les résultats de l'apprentissage constituent une déclaration de la qualité attendue des personnes qui obtiennent une certification. Les acquis/résultats de l'apprentissage sont étroitement liés à l'approche par compétences. Les apprenants compétents n'ont pas seulement des connaissances ou des compétences, ils sont capables de résoudre de manière autonome des problèmes quotidiens dans un contexte de travail. Le répertoire permettra la lisibilité et la transparence des certifications pour une meilleure employabilité.

L'apprentissage basé sur les compétences n'est pas seulement important pour la formation professionnelle, mais pour tout type d'enseignement et de formation et pour tous les niveaux. Les compétences sont souvent définies à partir des référentiels d'emploi, qui décrivent les compétences nécessaires pour exercer un certain métier. Les compétences sont donc essentielles pour l'employabilité.

Le répertoire est également un instrument clé dans la mise en œuvre de la CNQ qui est développée et promulguée depuis 2009 par un décret, qui couvre les trois départements responsables du développement des ressources humaines en Tunisie : l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, mais pas comme un système de certification pour l'apprentissage tout au long de la vie qui établit les liens entre les certifications les unes aux autres à travers l'opérationnalisation de passerelles entre les certifications liées à ces départements. La CNQ n'est pas seulement un ensemble de niveaux mais aussi un outil pour rendre les certifications plus **transparentes** en Tunisie et à l'étranger, permettant **la comparaison** et les liens entre les certifications en fonction des acquis d'apprentissage. La CNQ en Tunisie couvre 7 niveaux de qualifications et devrait donc couvrir toutes les certifications à ces niveaux, non seulement celles de la FP mais aussi celles de l'enseignement supérieur, de l'éducation et de l'apprentissage des adultes qui en font partie. Cela fera de la CNQ un véritable cadre national des certifications vivant, qui pourra également être comparé et lié à d'autres cadres des certifications et contribuera également à la reconnaissance des certifications Tunisiennes à l'étranger, tout en pouvant également contribuer à rendre les certifications plus transparentes pour les personnes qui viennent travailler et/ou étudier en Tunisie.

Créer des liens avec le cadre de certifications de l'Union européenne (CEC) et de l'Union africaine

- **Le CEC**

En Europe, le CEC pour l'apprentissage tout au long de la vie relie les CNC de 38 pays, qui ont comparé leurs CNC (niveaux et processus) au CEC par le biais de références, en mentionnant le niveau du CEC sur les certificats nationaux et en rassemblant les bases de données nationales de certifications dans une base de données commune des certifications qui fait partie du modèle d'apprentissage européen et qui fournit également les opportunités d'apprentissage, la liste des prestataires accrédités, les opportunités de validation, les informations sur les carrières et les opportunités d'emploi. En outre, ces bases de données peuvent également inclure les informations sur les attestations signées numériquement par un centre de certification (**digitally signed certificates**) qui peuvent être partagés par des individus via un lien avec des employeurs, des fournisseurs ou des organismes administratifs pour confirmer qu'ils ont obtenu une certification.

Les liens entre les bases de données électroniques de qualifications sont une évolution qui accélère les approches existantes en matière de reconnaissance, de recrutement, de migration et d'opportunités de carrière. Le Cadre Européen de Certifications n'a jusqu'à présent été qu'une référence pour les cadres de certification des 38 pays européens représentés au sein du Comité consultatif du CEC. Cependant, le CEC a lancé une expérience pilote de comparaison avec les cadres de certification nationaux et régionaux d'autres pays. Une fois le CNC Tunisien sera opérationnel, il pourra être comparé au CEC. Selon l'avancement du répertoire et sa mise en place. Cet exercice de comparaison pourrait être le cas en 2023 ou 2024.

Pour l'avenir, le CEC est le mécanisme clé pour la liaison entre l'UE et les certifications Tunisiennes. Cela créera un pont avec l'espace européen de l'éducation et le Processus de Bologne. L'UE a également développé des instruments de soutien de migration légale et circulaire dans laquelle les certifications jouent un rôle.

- **Le Cadre Continental Africain / African Continental Qualifications Framework (ACQF)**
- La Tunisie en tant que membre de l'Union Africaine fait également partie des pays impliqués dans le développement de l'ACQF ; le cadre continental africain des certifications. Le ACQF, devrait être un instrument de politique contribuant à renforcer la comparabilité, la qualité et la transparence des certifications de tous les sous-secteurs de l'éducation et de la formation ; et faciliter la reconnaissance des diplômes et certificats. Il devrait également soutenir la portabilité des compétences et promouvoir un espace éducatif africain, ainsi que le système d'apprentissage tout au long de la vie. La CNQ pourrait être liée à l'ACQF, une fois ce dernier est adopté.

- **Liens avec des projet internationaux**

Plusieurs projets internationaux comme ceux de l'UE (THAMM, IRADA), du BIT (Rendre les Compétences Visibles), couvrent différents aspects du système de certification et du système de formation professionnelle en Tunisie. Ces actions offrent toutes des synergies et des complémentarités avec le développement du répertoire. Il sera donc très important de continuer et d'assurer un échange régulier avec ces actions, ainsi que toutes les actions futures dans ce domaine et les domaines complémentaires.

Situation de départ/actuelle :

La Tunisie a une vaste expérience de mise en œuvre de l'APC, cependant il y a encore une grande concentration sur les parcours de l'apprentissage **formel** (formation initiale et continue) plutôt que sur les résultats d'apprentissage issus de parcours **informel** et **non formel**. Il y a des difficultés d'exploitation des curricula en faveur du **changement de paradigme** qui a eu lieu par la promulgation de la CNQ et notamment pour la Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Besoins émergents :

Il est nécessaire d'opérer vers une transition en faveur de **l'apprentissage tout au long de la vie**, pour passer d'une offre de formation **rigide**, axée sur les programmes de formation (modules pédagogiques) et les prestataires de formation, vers un système **flexible**, axé sur le soutien aux individus dans le développement de leurs compétences tout au long de leurs vies. Les changements rapides et les chocs externes, demandent des systèmes de formation plus flexibles et **adaptables** rapidement aux besoins des personnes et au besoin du marché de l'emploi et plus en général aux besoins en compétences qui évoluent.

Pour passer à un système **d'éducation et formation tout au long de la vie**, il est important de créer des parcours d'apprentissage et d'accompagner **la mobilité** des personnes (des **travailleurs** et des **apprenants**) ainsi que les mécanismes de transition (de la formation vers le marché de l'emploi et d'une occupation à une autre).

Le système de certification des résultats de l'apprentissage tel que préconisé est appuyé par les **référentiels de certification** qui ont un rôle très important comme point de départ pour passer d'une approche pédagogique modulaire à une approche fondée sur les résultats de l'apprentissage donnant plus de flexibilité à l'acquisition des compétences et à leur certification également où le diplôme est constitué d'**unités** (les champs de compétences professionnelles) **indépendantes** et **capitalisables** à la fois à travers la certification.

Les référentiels de certification doivent renseigner les autres référentiels, cela garantira leur cohérence. Il est important que les normes et les référentiels soient cohérents avec d'autres champs de la réforme en ce qui concerne :

- Les principes de la formation tout au long de la vie
- La constitution d'une base **d'informations pour l'orientation tout long de la vie**
- Intégration dans la formation initiale, dans ces différentes formes :
 - Formation avec l'entreprise, caractérisée par des conditions très différentes
 - Formation en résidentiel
 - Formation à distance
- Les liens avec les principes fondamentaux de l'Approche par Compétences APC
- Les liens avec la validation des compétences acquises dans la vie active de la personne (la **VAE**) – **inclusion sociale**
- Les piliers de **l'assurance qualité** de l'offre de formation et des compétences publiques (habilitation des établissements publiques et privés de la FP et la mise en place d'un système national de certification des acquis)

Le webinaire sera une excellente opportunité pour cadrer le développement d'un répertoire dans la réforme dans sa globalité pour voir les liens et les aspects qui influencent et impactent la création d'un tel répertoire.